

Présentation du projet NB-ITTAS

Qui sommes-nous ?

Le Projet NB-ITTAS est une initiative régionale financée par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mise en œuvre à travers deux agences des Nations Unies, le PNUD et le PNUE avec quatre agences d'exécution à savoir l'ABN, l'OSS, l'ONUDI, et l'UNESCO. Il vise à gérer conjointement eaux de surface et souterraine, à protéger, restaurer et gérer durablement les écosystèmes terrestres et aquatiques partagés entre les pays du Bassin du Niger.

Notre objectif

Améliorer la gestion, la gouvernance et la conservation des ressources basées sur les connaissances du Bassin du Niger et des systèmes aquifères de la région Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS), afin de soutenir l'Institut de gestion des ressources hydrauliques (GIRE) pour le bien des communautés et la résilience des écosystèmes.

Durée

Le projet NB-ITTAS a démarré ses activités en 2019 et prend fin en 2025, soit une durée de 06 Ans.

Bénéficiaires

11 pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Maghreb le l'Algérie le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali , la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, et le Tchad, et

Structure du projet

Composante 1 : Promotion de la gestion conjointe des eaux souterraines et de surface

Résultat : la GIRE soutenue par une connaissance approfondie des ressources en eaux souterraines et de leurs relations avec les systèmes hydrologiques de surface

- **Produit 1.1.1 :** Fonctionnement hydrogéologique et les liens entre le système aquifère d'Iullemeden et de Taoudéni-Tanezrouft (ITTAS), d'autres systèmes aquifères et les eaux de surface du Bassin du fleuve Niger
- **Produit 1.1.2 :** ADT et PAS validés sur le plan technique pour ITTAS
- **Produit 1.1.3 :** Renforcement des capacités des gestionnaires nationaux et régionaux de l'eau

Composante 2 : Partage des responsabilités et des bénéfices de la conservation des ressources du bassin, y compris des eaux souterraines, avec les communautés locales et la société civile

Résultat : Associations d'usagers du bassin du Niger et ONG nationales engagées dans la gestion et la conservation des ressources du bassin pour mieux contrôler les inondations / sécheresses / la pollution, réduire la pression sur les terres, les forêts et la biodiversité tout en améliorant les conditions de vie des ménages

- **Produit 2.1.1 :** Protection de l'habitat aquatique et de la biodiversité des zones humides menacées

- **Produit 2.1.2** : Restauration et gestion améliorée des zones protégées
- **Produit 2.1.3** : Restauration et gestion durable des écosystèmes des forêts de montagne
- **Produit 2.1.4** : Démonstration des meilleures pratiques de gestion des eaux souterraines et de planification intégrée des ressources en eaux de surface et souterraines
- **Produit 2.1.5** : Mise à disposition de formations aux associations des usagers de l'eau du bassin
- **Produit 2.1.6** : Stratégie de liaison et d'intégration des interventions communautaires (Produits 2.1.1 à 2.1.5) afin que la gestion des écosystèmes basée sur les moyens de subsistance deviennent la base de la gestion durable des ressources en eau à l'échelle du bassin.

Composante 3 : Renforcement des capacités en matière de responsabilité environnementale et sociale des industries

Résultat 3.1 : Une approche systématique et intégrée de la compétitivité industrielle et de la responsabilité environnementale/sociale via une technologie écologiquement rationnelle (TEST) afin de réduire les rejets d'eaux usées et les charges polluantes dans le fleuve Niger présentée et démontrée

- **Produit 3.1.1** : Processus de données/d'inventaire de la masse d'eau de l'Autorité du Bassin du Niger mis à jour ; contrôle de la pollution et cadre réglementaire améliorés (y compris l'identification des causes et sources de pollution),
- **Produit 3.1.2** : Points chauds de pollution identifiés et personnalisés pour satisfaire aux besoins actuels ; estimation sur l'ensemble du bassin et processus de sélection des entreprises améliorés et intégrés.
- **Produit 3.1.3** : Approche pour le transfert d'écotechnologies (TEST) introduite efficacement à l'échelle des entreprises.
- **Produit 3.1.4** : Diffusion des résultats et expériences du programme TEST.

Résultat 3.2 : Renforcement de la compétitivité industrielle et de la responsabilité sociale/environnementale pour la réduction des déversements d'eaux usées par une structure juridique et politique

- **Produit 3.2.1** : Rédaction de propositions pour la généralisation de la politique afin de répondre à la réduction de la pollution dans le partenariat avec le secteur privé
- **Produit 3.2.2** : Mise en œuvre de politiques et réglementations harmonisées pour répondre à la réduction de la pollution

Composante 4 : Renforcement des capacités et participation des parties prenantes à la gestion fondée sur les écosystèmes du fleuve Niger.

Résultat 4.1 : Les politiques et institutions nationales, et les plateformes de la société civile soutiennent la gestion axée sur les écosystèmes du fleuve Niger.

- **Produit 4.1.1** : Évaluation des acteurs nationaux et régionaux existants en matière de gestion des eaux souterraines et de surface, et analyse des options pour l'intégration des mécanismes de gouvernance des eaux de surface et souterraines
- **Produit 4.1.2** : Sélection et mise en œuvre d'options convenues pour une gouvernance intégrée afin de renforcer la gestion conjonctive

- **Produit 4.1.3** : Actions politiques recommandées au niveau régional et national, afin d'intégrer davantage la gestion conjonctive des eaux de surface et souterraines aux PADD, aux plans et stratégies nationaux, conduisant et la mise en œuvre de réformes politiques
- **Produit 4.1.4** : Formalisation du soutien au niveau national de la mise en œuvre du plan d'investissement, et développement et mise en œuvre d'outils de surveillance et d'évaluation dédiés
- **Produit 4.1.5** : Institutions nationales contribuant à la gestion des écosystèmes terrestres et zones humides transfrontaliers en place avec des plateformes pour des actions coopératives et de renforcement des capacités pour relever les défis émergents actuels et promouvoir des mécanismes de surveillance collaborative.
- **Produit 4.1.6** : Les capacités des institutions universitaires et de recherche sont renforcées par le biais d'outils et de formations, afin de fournir des connaissances et des informations pertinentes guidant la gestion des ressources du bassin
- **Produit 4.1.7** : Mécanismes d'apprentissage transfrontaliers mis en place au niveau communautaire et inter-États ; et expériences partagées via le site Internet, IWLEARN, des documents techniques, des vidéos, des forums techniques, la conférence biennale IW du FEM, le Forum mondial de l'eau, l'AMCOW et autres forums pertinents

Quelques acquis

- Le renforcement des capacités de 1807 représentants des pays en outils de gestion des ressources en eau développés (Base de données, Système d'Information Géographique SIG, Télédétection, Modélisation) ;
- l'approfondissement de la connaissance des ressources en eaux souterraines transfrontalières d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) et leurs relations avec les eaux de surface du fleuve Niger à travers l'élaboration d'un modèle hydrogéologique régional de référence. Ainsi, le fleuve Niger alimente les aquifères avec 35 millions m³/an tandis que les aquifères alimentent le fleuve Niger et ses affluents avec plus de 650 millions m³/an garantissant ainsi la pérennité des écoulements du cours d'eau. De plus, un modèle de transport a été développé pour suivre l'impact des polluants dans les eaux souterraines. La modélisation constitue aujourd'hui un outil stratégique d'aide à la planification.
- le développement de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) d'ITTAS réalisée de manière participative fondée sur la réalisation des ADT nationales et adoptée par les pays. Elle a identifié trois (3) risques majeurs transfrontaliers qui menacent les ressources en eau d'ITTAS à savoir (1) la diminution de la disponibilité en eau, (2) la dégradation de la qualité des eaux, (3) les impacts du changement climatique.
- L'élaboration d'un Plan d'Action Régional (PAR) de Gestion Intégrée et Concertée des Ressources en Eau (GICRE) de l'ITTAS et son Plan d'investissement décliné en 74 actions préliminaires réparties en cinq (5) axes stratégiques et 14 domaines d'action ;
- L'élaboration du Programme d'Action Stratégique (PAS) d'ITTAS assorti de son Plan d'investissement, validé puis adopté par la Conférence ministérielle. Il est fondé sur les actions prioritaires des projets pilotes. Il est constitué de trois (3) Objectifs à long terme prioritaires de

Quantité et de Qualité des Aquifères et des Ressources en Eaux (OLTQARE), un (1) Objectif à long terme de Qualité des Écosystèmes, (OLTQE) sept (7) Objectifs à Long Terme Transversaux pour répondre aux préoccupations majeures dans le Bassin du Fleuve Niger et le Système Aquifère de l'ITTAS. À partir de ces douze (12) Objectifs à long terme, 31 Cibles stratégiques et 295 activités ont été définies. La mise en œuvre de ces activités a été planifiée sur quatre (4) quinquennats, à partir de 2025 et ce, jusqu'à l'horizon 2050. Des mécanismes de financement institutionnalisés ont été définis.

- Le renforcement des capacités des experts nationaux des pays sur les textes réglementaires harmonisés sur la base des projets de normes de rejet de polluants dans le bassin du Niger et sur le cadre structurel et fonctionnel du mécanisme de mise en œuvre du Plan d'Investissement de l'ABN ;
- la création pour la mise en place d'un mécanisme de concertation (un cadre de gestion conjointe durable des ressources en eaux souterraines transfrontalières d'ITTAS communes aux sept pays concernés. Un Protocole d'accord pour la mise en place de ce cadre de gestion a été ratifié par cinq pays lors des réunions des ministres pour l'adoption de l'ADT/PAS.

Les réalisations au niveau des sites pilotes de démonstration ont engrangé les résultats suivants :

- Le renforcement des capacités des groupes maraîchers sur l'agroécologie pour contribuer à la réduction de la pollution des nappes ;
- La réalisation des puits, forages et des postes d'eau autonomes fonctionnant à l'énergie solaire ainsi que l'aménagement de sources, pour accroître le taux d'accès à l'eau potable des populations locales (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger) ;
- le développement d'une approche TEST¹ pour la réduction de la pollution des Unités industrielles dans le bassin du fleuve Niger ;
- l'élaboration des normes de rejet des eaux industrielles complétant l'Annexe 1 relatif de la protection de l'environnement de la Charte de l'Eau du Bassin du Niger ; (ii) la traduction du principe pollueur-payeur et l'approche d'écotechnologies test en lignes directrices ; et (iii) l'élaboration de la stratégie de suivi de la qualité des eaux et de partage des données dans le bassin du Niger d'une part
- le renforcement des capacités des experts nationaux des pays sur (i) les normes de rejet des eaux industrielles complétant l'Annexe 1 de la Charte de l'Eau du Bassin du Niger ; (ii) la traduction du principe pollueur-payeur et l'approche d'écotechnologies test en lignes directrices ; et (iii) l'élaboration de la stratégie de suivi de la qualité des eaux et de partage des données dans le bassin du Niger d'une part ; et sur le cadre structurel et fonctionnel du mécanisme de mise en œuvre du Plan d'Investissement de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) d'autre part ;
- La déminéralisation des eaux souterraines fluorurées (par dilution) et ferrugineuses (déferrisation) ;
- La recharge des nappes soit par la réalisation des diguettes et banquettes, soit par la reconstitution du lit initial de la rivière ayant encouragé le retour des exploitants agricoles sur leurs terres pour poursuivre l'agriculture irriguée et accroître substantiellement leurs revenus ;
- La plantation de plus de 1600 arbres sous forme de brises vent agricole pour lutter contre la dégradation des sols liée au changement climatique et améliorer le rendement agricole ;

¹ TEST : Transfer of Environmentally Sound Technology (Transfert de technologies écologiquement rationnelles)

- L'accroissement de la productivité des terres agricoles et le renforcement de la résilience socio-économique des populations bénéficiaires par le développement des activités génératrices des revenus, avec une attention particulière portée à l'inclusion de 1206 des femmes et des jeunes et avec l'implication des associations d'usagers/usagères des ressources Naturelles du bassin du Niger;
- Aménagement des périmètres irrigués pour le maraichage au profit des femmes et des jeunes. ces aménagements comprennent la réalisation des forages équipés de systèmes d'exhaure alimentés par le système photovoltaïque notamment au Niger, Bénin, Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigéria.
- la promotion de l'apiculture (tous les pays de l'ABN), de l'aviculture (Burkina- Faso et au Cameroun) et de l'écotourisme (Cameroun) a faciliter l'augmentation de façon substantiel les revenus des communautés locales boostant du côté l'économe locale. Ainsi, ces activités ont permis de renforcer la résilience socio-économique des bénéficiaires. On note comme exemple au Bénin que le revenu moyen par mois pour les hommes est passé de 325 000 fcfa à 810 000 fcfa, pour les femmes il est passé de 138 000 fcfa à 338 000 fcfa ;
- L'aménagement d'une douzaine d'hectares de terres pour des activités hydro-agricoles (cultures sous serre et l'irrigation au goutte-à-goutte, etc...) afin d'accroître le revenu des populations notamment les femmes et les jeunes ;
- Le renforcement des coordinations nationales des usagers/usagères des ressources Naturelles du bassin du Niger avec 223 personnes dont 63 femmes formées. Le volet AGR a permis d'aménager des superficies irrigables au profit des femmes et des jeunes, ces aménagements comprennent le fonçage des forages équipés en système photovoltaïque notamment au Niger, Bénin, Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigéria la pratique de l'apiculture a été très développée dans les pays ;
- Le renforcement des comités locaux de l'eau et/ou la mise en place d'un comité de gestion de point d'eau pour les eaux souterraines d'ITTAS. ;
- Le renforcement / Mise en place des comités de gestion et de surveillance dans la mise en œuvre des projets pilotes ;
- La mise en place d'une association des usagers de l'eau pour les eaux souterraines d'ITTAS ;
- Restructuration et redynamisation de Neuf (09) Associations Nationales et une (01) régionale des usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger pour la gestion concertée des ressources en eau et des écosystèmes associés ;
- La mise en place et l'animation de 3 plateformes régionales et de 7 plateformes nationales des écosystèmes transfrontaliers du Parc W, du plateau du Mont Mandara et du complexe binational BSB Yamoussa. Ces plateformes sont dotées chacune d'un document de projet pilote de démonstration à base de technologies innovantes/écologiques, d'un programme de développement des capacités et d'un système de surveillance conjointe en appui aux structures de gouvernance des plateformes fonctionnelles ;
- La construction d'une plateforme des eaux souterraines d'ITTAS pour capitaliser et promouvoir les acquis du projet et rendre les eaux souterraines plus visibles ;
- La mise en place d'un pool de connaissance sur la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines composé de vingt trois (23) personnes dont trois (03) femmes, tous des experts des universités, des instituts de recherche, de l'ABN et de l'OSS et sur le protocole de Nagoya composé de seize (16) personnes dont deux femmes, tous des points focaux nationaux dudit protocole des neuf (09) pays de l'ABN.